

14.11.2024

# Faux appels passés au nom de la police et autres administrations

**Alors que ce phénomène n'était l'année dernière encore que rarement signalé, 40% des signalements reçus cette année par l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) concernent des appels provenant de fausses autorités.**

Des escrocs se font passer au téléphone pour des représentants de différentes autorités (fiscales, policières, etc.) pour faire pression sur les citoyens.

Les appels proviennent souvent de numéros déguisés pour susciter la confiance des victimes et les inciter à révéler ensuite des informations personnelles. La plupart du temps, les appels sont passés massivement avec des numéros composés au hasard. Si une personne appelée répond à un de ces appels, celle-ci entend alors un enregistrement contenant des informations et des instructions à suivre. La voix enregistrée est généralement générée par ordinateur.

Parmi les scénarios les plus fréquents figurent les menaces de poursuites judiciaires ou l'injonction de payer immédiatement une sanction pécuniaire. Les escrocs visent aussi souvent les données confidentielles telles que les informations bancaires. Méfiez-vous toujours lorsqu'on vous demande d'agir dans l'urgence, d'utiliser des méthodes de paiement inhabituelles, ou lorsque la personne au bout du fil ne s'est pas clairement identifiée.

Si vous recevez un appel douteux, raccrochez immédiatement et signalez l'incident à la police.

Pour en savoir plus sur l'état de la cybersécurité, vous pouvez consulter le [rapport semestriel 2024/I Cybersécurité: situation en Suisse et sur le plan international \(https://www.ncsc.admin.ch/dam/ncsc/de/dokumente/dokumentation/lage-berichte/BACS-HJB-2024-1\\_FR.pdf.download.pdf/BACS-HJB-2024-1\\_FR.pdf\)](https://www.ncsc.admin.ch/dam/ncsc/de/dokumente/dokumentation/lage-berichte/BACS-HJB-2024-1_FR.pdf.download.pdf/BACS-HJB-2024-1_FR.pdf).